

I. Le verbe

Grammaire contrastive : f. 1

Le verbe situe un événement, un fait, une action, etc. dans le temps (le passé, le présent ou l'avenir). Le verbe peut exprimer une action (*sauter, courir, ouvrir*, etc.), un état (*être, avoir l'air, sembler*, etc.), un changement d'état (*se métamorphoser, mourir*, etc.) ; il pourrait aussi exprimer une action subie, etc. Il est un élément essentiel de la phrase.

Les particularités du verbe

1. **Le verbe** fait partie des classes de mots variables.
2. **Le verbe** est un élément essentiel à la phrase.
3. **Le verbe** est le noyau du groupe verbal.
4. **Le verbe** s'accorde avec le groupe de mots ou le pronom qui exerce la fonction de sujet.

La forme du verbe le distingue des autres classes de mots variables : le verbe se conjugue selon le temps, le mode, la personne et le nombre.

- Il **part** en voyage.
- Il **partira** en voyage.
- Elles **partiraient** en voyage.
- Tu **aimerais** que je **parte** en voyage.

Savoir repérer un verbe conjugué dans une phrase

Pour repérer un verbe dans une phrase, on utilise **l'encadrement**. Effectivement, le mot que l'on peut encadrer par **ne... pas** est le verbe.

| | |
|--|---|
| 1. Anne-Marie mange une soupe. - Anne-Marie ne mange pas une soupe. - Le verbe conjugué de cette phrase est <i>mange</i> . | 2. Jonathan et Jérémie habitent ensemble. - Jonathan et Jérémie n' habitent pas ensemble. - Le verbe conjugué de cette phrase est <i>habitent</i> . |
|--|---|

II. Le verbe à l'infinitif et le verbe conjugué

Le verbe à l'infinitif est le mode du verbe qui exprime l'action, l'état, etc. dans sa globalité, sans indication de temps ou de personne. On dit qu'il est un verbe *non transformé* puisque c'est la forme qui permet de nommer le verbe.

Le verbe à l'infinitif est le noyau du groupe infinitif.

1. Généralement, on peut trouver un verbe parmi les mots du dictionnaire seulement sous sa forme infinitive.

2. **Tous les verbes** ont une forme infinitive.

Aimer, partager, oublier, finir, choisir, dormir, courir, offrir, remettre, apparaître, etc.

Le verbe conjugué

Un verbe conjugué est un verbe qui voit sa forme changer en fonction d'un **mode, d'un temps et d'une personne**. Le verbe conjugué représente toutes les formes qui se dissocient de la forme infinitive.

1. On ne trouve généralement pas de verbes conjugués dans le dictionnaire à l'intérieur de la liste de mots, mais il est possible de trouver des tableaux de conjugaison au début de celui-ci.

2. Pour connaître la conjugaison d'un verbe, il existe plusieurs ouvrages spécialisés, dont *Le Bescherelle* et le *Conjugeur* : <http://www.alloprof.qc.ca/jeux/Exercices/outilverbe/>

Chaque verbe à l'infinitif se conjugue.

1. Aimer : - j'aime, tu aimes, il aime, nous aimons, vous aimez, ils aiment, etc.

2. finir : je finis, tu finis, il finit, nous finissons, vous finissez, ils finissent.

3. Vendre : - que je vende, que tu vendes, qu'il vende, que nous vendions, que vous vendiez, qu'ils vendent, etc.

III. La conjugaison des verbes

La conjugaison, c'est la liste de toutes les formes possibles que peut prendre un verbe en fonction de la personne et du nombre, du temps et du mode.

Le verbe a trois utilités fondamentales dans la phrase :

1. **Indiquer l'action ou l'état**
2. **Indiquer la personne**
3. **Indiquer le temps**

Tous les verbes sont généralement décomposables en plusieurs éléments qui vont toujours indiquer ces trois informations.

Conjuguer un verbe, c'est faire la démonstration de toutes ses formes possibles. Cela peut paraître complexe et surtout très long. Heureusement, plusieurs principes de conjugaison reviennent pour tous les verbes.

1. Mémoriser la conjugaison des verbes modèles pour être en mesure de conjuguer correctement la majorité des verbes de la langue française est une excellente stratégie.

2. Consulter cette fiche peut aider: trucs pour conjuguer. <http://www.alloprof.qc.ca/BV/Pages/fl228.aspx>

D'autres éléments sont importants à connaître pour réussir à bien conjuguer :

1. Le radical et la terminaison
2. La personne et le nombre
3. Le temps et l'aspect
4. Le mode
5. Les groupes de verbes
6. La voix

1. Le radical et la terminaison

Le radical

Le **radical** ou la racine d'un verbe est la base qui exprime son sens, ce qu'il veut dire. C'est la partie qui commence le verbe et qui est obligatoirement suivie d'une **terminaison**.

Le **radical** se trouve devant la **terminaison** d'un verbe. En connaissant bien ses **terminaisons**, on peut facilement identifier le **radical**.

Radical des verbes du 1^{er} groupe en -er (sauf *aller*)

Les verbes en -er (sauf *aller*) ont généralement **un seul radical**.

Donner : Le radical est **donn-** : **donn-ons**, **donn-ais**, **donn-eraient**, etc.

Assister : Le radical est **assist-** : **assist-ons**, **assist-ais**, **assist-eraient**, etc.

Un ajustement au **radical** de certains verbes en -er est nécessaire pour respecter la prononciation.

- a. Les verbes en -yer remplacent le y par un *i* devant un *e* muet.
nous envoyons, tu envoies
vous essayez, tu essaieras
- b. Le radical des verbes se terminant par -cer et -ger doit aussi être adapté en ajoutant une **cétille** ou un *e* muet pour adoucir la consonne.
il placera, ils plaçaient
il rincera, ils rinçaient
tu mangeras, nous mangeons
tu plongeras, nous plongeons
- c. Devant le **e muet**, les verbes en -e(*)er (eler, eter) et en -é(*)er (espérer) changent le *e* ou le *é* pour un *è*.
nous achetons, j'achète
nous gelions, je gèlerais

Les verbes *appeler* et *jeter* ainsi que leurs dérivés (*rappeler*, *rejeter*...) **doublet le l ou le t** devant un *e* muet:

j'appelle, nous appelons

je jetterais, nous jetions

Radical des verbes du 2^{ème} groupe en -ir

Finir se conjugue à l'aide des radicaux suivants:

Fin-is

fin-iss-ons

fin-iss-ant

finir-ons

finir-iez

fin-irent

Pour les temps suivants, il y a parfois plus d'un radical à mémoriser:

- présent de l'indicatif: tu **boi**-s, nous **bu**v-**on**s, ils **boiv**-ent

- présent de l'impératif: **vien**-s, **ven**-ons

- présent du subjonctif: que je **doiv**-e, que nous **dev**-ions

Toutefois, en identifiant les terminaisons, on remarque que le radical de ces temps verbaux ne change jamais au singulier : je **vi**-s, tu **vi**-s, il **vi**-t.

La terminaison

La terminaison est la partie finale du verbe, qui est jointe au radical. Elle permet de distinguer les formes verbales selon le mode, le temps, la personne et le nombre.

2. La personne et le nombre

Le **verbe** s'accorde toujours avec le groupe de mots ou le pronom qui exerce la fonction de sujet : **la personne**. Les **verbes** français se conjuguent avec 6 personnes.

3 personnes au singulier : - *je, tu, il (elle, on)*

3 personnes au pluriel : - *nous, vous, ils (elles)*

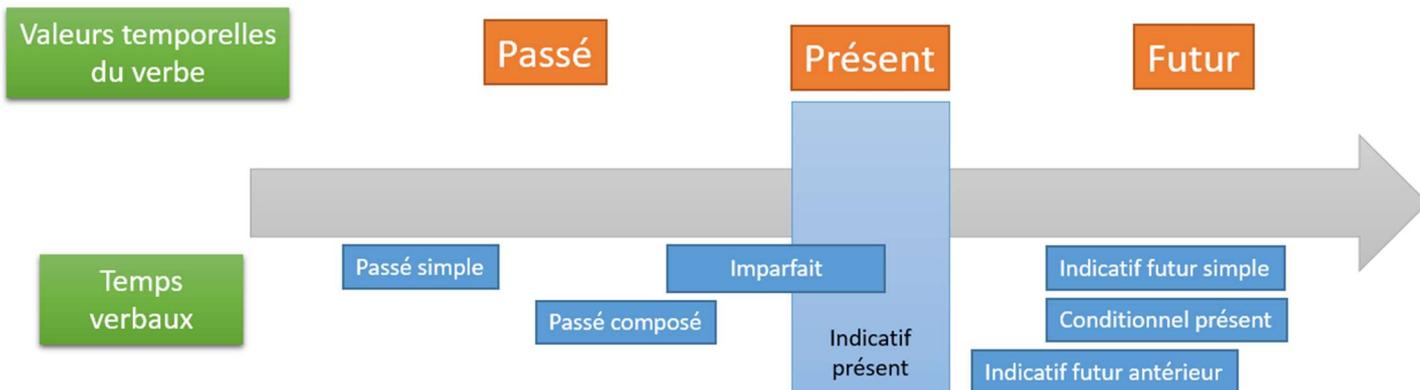
1. La première personne représente la personne ou les personnes qui parlent.

2. La deuxième personne représente la personne ou les personnes à qui l'on s'adresse.

3. La troisième personne représente la personne ou les personnes extérieures au contexte de communication. Cette troisième personne peut désigner un humain, un objet ou un animal.

Le nombre

Les personnes définies peuvent être au **singulier** (une seule personne) ou au **pluriel** (deux personnes et plus). La terminaison du verbe change en fonction du **nombre** (singulier ou pluriel) en plus de changer selon les **personnes**.



| Personne | Singulier | Pluriel |
|-----------------|--------------------------|---------------------------|
| 1 ^{re} | je veux | nous voulons |
| 2 ^e | tu veux | vous voulez |
| 3 ^e | il, elle, on veut | ils, elles veulent |

On peut parfois utiliser le **vous** même si l'on ne s'adresse qu'à une seule personne. C'est ce qu'on appelle le **vous de politesse**. Dans ce cas, la conjugaison s'effectue tout de même au pluriel. (on utilise les verbes **tutoyer** et **vouvoyer** : respectivement, 'dire tu', 'dire vous')

3. Le temps et l'aspect

Le temps

On parle de **valeur temporelle du verbe** pour **situer l'action du verbe par rapport au moment où l'on parle**. Cela permet de situer l'action dans le temps chronologique.

Les valeurs temporelles du verbe sont essentiellement :

| | |
|----------------|-----------------------|
| passé | avant |
| présent | instant où l'on parle |
| futur | après |

Il ne faut pas confondre la **valeur temporelle** d'un verbe et les **temps verbaux**. Il y a différents temps verbaux pour exprimer **une même valeur temporelle** :

1. Le passé simple
2. L'imparfait
3. Le passé composé :

Ces temps verbaux réfèrent tous à la valeur temporelle **passé**, mais chacun à leur manière.

Une fois le temps défini, on distingue **deux formes de verbes** :

- Les formes simples
- Les formes composées

L'aspect

L'aspect définit la **délimitation** et l'**accomplissement** de l'action alors que le **temps du verbe** indique la **position temporelle** de l'action par rapport à son énonciation.

La délimitation

Si la phrase laisse entendre que l'action est limitée dans le temps, elle a une **valeur aspectuelle limitative**. Si elle ne laisse pas entendre que l'action est limitée dans le temps, elle a une **valeur aspectuelle non limitative**.

1. Son amie lui **parla**.

- *Parla* est au **passé simple**, l'action de *parler* a un début et une fin, ce verbe a donc une valeur aspectuelle **limitative**.

2. Son amie lui **parlait**.

- *Parlait* est à l'**imparfait**, le début et la fin de l'action ne sont pas précisés, ce verbe a donc une valeur aspectuelle **non limitative**.

L'accomplissement

L'aspect du verbe différencie une action en cours (action **non accomplie**) d'une action terminée (action **accomplie**).

1. Aujourd'hui, les chasseurs **terminent** leur voyage.

- L'emploi du **présent** désigne une action en cours, donc **non accomplie**.

2. Aujourd'hui, les chasseurs **ont terminé** leur voyage.

- L'emploi du **passé composé** désigne une action terminée, donc **accomplie**.

Les **temps simples** (indicatif présent, indicatif futur simple, conditionnel présent, etc.) expriment l'**aspect non accompli**.

Les **temps composés** (indicatif passé composé, indicatif futur antérieur, conditionnel passé, etc.) expriment l'**aspect accompli**.

4. **Le mode**

Le **mode** situe la réalité de l'action par rapport à la réalité de l'énonciation. Il indique la façon dont on présente l'action ou l'état décrit par le verbe (comme une certitude, une hypothèse, etc.). Un mode peut comprendre plusieurs temps.

On distingue deux principaux modes:

1. Le mode personnel
2. Le mode impersonnel

Le mode personnel

Les **modes personnels** sont ceux qui se conjuguent avec les personnes. **La conjugaison française comprend 4 modes personnels :**

1. L'indicatif (f. 1-15-16-18-23-42-44-52-101-123-124-131)
2. Le subjonctif (f. 128-146)
3. L'impératif (f. 24-51)
4. Le conditionnel (f. 34)

1. Les temps des modes **indicatif**, **conditionnel** et **subjonctif** se déclinent tous aux 6 personnes (*je, tu, il, nous, vous, ils*).

2. Le mode **impératif** n'a que 3 personnes (*tu, nous, vous*).

| Modes personnels | |
|--|---|
| Indicatif (je, tu, il, nous, vous, ils) | Présente l'action comme réelle. |
| Subjonctif (je, tu, il, nous, vous, ils) | Présente l'action comme désirée, envisagée ou hypothétique. |
| Impératif (tu, nous, vous) | Présente l'action comme un ordre, une injonction. |

Le mode impersonnel

Les **modes impersonnels** sont ceux qui ne comportent **pas de flexions** (de modifications dans la forme) indiquant la personne.

La conjugaison française comprend 3 modes impersonnels:

1. L'infinitif
2. Le participe (f. 141)
3. Le gérondif (f. 141)

| Modes impersonnels | |
|--------------------|--|
| Infinitif | Présente l'action. |
| Participe | Présente l'action comme un adjectif – employé dans les temps composés. |
| Gérondif | Présente une action simultanée à l'action principale. |

5. Les groupes de verbes et leur conjugaison

Grammaire contrastive : se référer aux tableaux de conjugaison pp. 340-348

6. La voix

La voix (active, passive)

La **voix** permet de dire de quelle façon le sujet prend part à l'action exprimée par le verbe.

- Les phrases de forme active
- Les phrases de forme passive (f. 129)
- Conjuguer un verbe à la forme passive

Les phrases de forme active

Dans une **phrase de forme active**, le pronom ou le groupe nominal sujet qui précède le verbe **fait l'action** exprimée par celui-ci.

1. Le gros chien mange le morceau de viande.

- *Le gros chien*, groupe nominal qui précède le verbe principal de la phrase, est bien l'élément de la phrase qui fait l'action du verbe *manger*.

2. Le moniteur entraîne les enfants.

- *Le moniteur*, groupe nominal qui précède le verbe principal de la phrase, est bien l'élément de la phrase qui fait l'action du verbe *entraîner*.

Les phrases de forme passive

Dans une **phrase de forme passive**, l'élément qui précède le verbe principal de la phrase n'est pas celui qui fait l'action exprimée par celui-ci.

1. Le morceau de viande est mangé par le gros chien.

- *Le morceau de viande*, groupe nominal qui précède le verbe principal de la phrase, n'est pas l'élément de la phrase qui fait l'action du verbe *manger*.

2. Les enfants sont entraînés par le moniteur.

- *Les enfants*, groupe nominal qui précède le verbe principal de la phrase, n'est pas l'élément de la phrase qui fait l'action du verbe *entraîner*.

Une phrase de forme passive se construit à partir d'une phrase de forme active. La transformation s'effectue de cette façon :

1. Le sujet de la phrase active devient le **complément indirect de la phrase passive (devant lequel on ajoute la préposition *par*)**.

- Le gros chien mange le morceau de viande. (active)

- Le morceau de viande est mangé par le gros chien. (passive)

2. Le complément direct de la phrase active devient **le sujet** de la phrase passive.

- Le gros chien mange le morceau de viande. (active)

- Le morceau de viande est mangé par le gros chien. (passive)

3. Le verbe conjugué à un temps simple dans la phrase active devient **un verbe conjugué au temps composé dans la phrase passive**.

- Le gros chien mange le morceau de viande. (active)

- Le morceau de viande est mangé par le gros chien. (passive)

Conjuguer un verbe à la forme passive

La conjugaison passive se compose de deux parties :

1. L'auxiliaire *être*, qui se conjugue selon le mode, le temps, la personne et le nombre.
2. Le participe passé du verbe qui exprime l'action ou l'état principal.

| | Voix active | Voix passive |
|-----------------------------|--------------------|----------------------|
| Présent | J'aime | Je suis aimé(e) |
| Imparfait | J'aimais | J'étais aimé(e) |
| Futur simple | J'aimerai | Je serai aimé(e) |
| Passé composé | J'ai aimé | J'ai été aimé(e) |
| Conditionnel présent | J'aimerais | Je serais aimé(e) |
| Conditionnel passé | J'aurais aimé | J'aurais été aimé(e) |
| Impératif | Aime | Sois aimé(e) |

Il est à remarquer que, lorsque la forme passive est construite à partir d'un temps composé (passé composé, conditionnel passé, etc.), l'auxiliaire *avoir* précède l'auxiliaire *être*.

IV. Les types de verbes

Les verbes sont classés en 6 types en raison de leurs différentes particularités syntaxiques :

1. Le verbe transitif
2. Le verbe intransitif
3. Le verbe pronominal
4. Les verbes auxiliaires
5. Le verbe attributif
6. Le verbe impersonnel

1. Le verbe transitif

f. 70

Un verbe est **transitif** lorsqu'il commande un **complément du verbe** (complément direct ou complément indirect).

1. Un **verbe transitif direct** commande un complément direct (CD).
2. Un **verbe transitif indirect** commande un complément indirect (CI).
3. Le **complément du verbe** indique **sur qui ou quoi est portée l'action**.

· Juliette **a vu** sa mère.

- *Voir* est un **verbe transitif direct** puisqu'il commande un CD, *sa mère*.

· Annie **parle** de sa sœur.

- *Parler* est un **verbe transitif indirect** puisqu'il commande un CI, *de sa sœur*.

· Je **profite** de cette occasion pour remercier mon entraîneur.

- *Profiter* est un **verbe transitif indirect** puisqu'il commande un CI, *de cette occasion*.

Un verbe peut être à la fois **transitif** et **intransitif** selon le contexte.

- Il **a poussé** sa voiture jusqu'au garage.

- *Pousser* est, dans ce contexte, un **verbe transitif direct** puisqu'il commande un CD, *sa voiture*.

- Comme cette plante **a poussé** vite !

- *Pousser* est, dans ce contexte, un **verbe intransitif** puisqu'il ne commande pas de complément.

2. Le verbe intransitif

f. 70-82

Le verbe intransitif est un verbe qui ne peut pas se construire avec un complément direct ou indirect.

Pour vérifier qu'un verbe est bel et bien **intransitif**, on s'assure qu'il n'est pas possible d'ajouter *quelque chose* ou *quelqu'un* (CD), ni à *quelque chose* ou à *quelqu'un* après le verbe.

- Ils **grandissent**.

- Le verbe *grandir* ne commande aucun complément direct ou indirect. On ne peut pas *grandir quelqu'un* ou *grandir à quelqu'un*.

- Fière de sa performance, cette athlète **pleurait** lorsque nous lui avons parlé.

- Le verbe *pleurer*, dans ce contexte, ne commande aucun complément direct ou indirect. *Lorsque nous lui avons parlé* est un complément de phrase.

3. Le verbe pronominal

f. 30-139-140

Le verbe pronominal est un verbe **toujours accompagné d'un pronom personnel à la même personne grammaticale que le sujet et qui se conjugue seulement avec l'auxiliaire être aux temps composés**.

Une phrase contenant un verbe pronominal renferme deux pronoms de la même personne qui se suivent. Le premier est sujet et le deuxième pronom est celui qui fait partie du verbe pronominal et qui le complète.

- **Je** me demande.

- Le verbe pronominal à la forme infinitive est *se demander*.

- **Ils** se regardent.

- Le verbe pronominal à la forme infinitive est *se regarder*.

- **Ils** se sont laissés.

- Le verbe pronominal à la forme infinitive est *se laisser*.

Voici l'analyse de chacune des phrases données en exemple :

| Le pronom sujet | Le pronom du verbe | L'auxiliaire du verbe au temps composé | Le verbe |
|-----------------|--------------------|--|----------|
| Je | me | | demande. |
| Ils | se | | regarde. |
| Ils | se | sont | laissés. |

Il existe deux sortes de verbes pronominaux :

1. Les verbes essentiellement pronominaux
2. Les verbes occasionnellement pronominaux

Les verbes essentiellement pronominaux

Lorsqu'un verbe est essentiellement pronominal, le **pronom complément** placé devant le verbe est **obligatoire** et fait partie de la forme infinitive.

1. **s'**absenter, **s'**affairer, **s'**évanouir, **se** méprendre, **s'**efforcer, **se** soucier, etc.

Les verbes occasionnellement pronominaux

Des verbes peuvent aussi être occasionnellement pronominaux. Ces verbes peuvent ou non être précédés d'un **pronom complément**, c'est le **contexte** qui déterminera la forme à employer.

1. Elle **se** lave. 2.
Elle lave sa voiture.

Seulement la première phrase contient un verbe pronominal. Le verbe *laver* peut donc aussi être un verbe pronominal : *se laver*.

Les participes passés des verbes pronominaux commandent un accord particulier.

4. Les verbes auxiliaires

f. 3-4-23-42

Les auxiliaires sont des verbes (*être, avoir*) qui servent à former les temps composés et qui peuvent aussi accompagner d'autres verbes pour exprimer **une nuance de temps ou d'affirmation** (c'est le cas des verbes *pouvoir, devoir, falloir, etc.*).

Les verbes auxiliaires être et avoir servent à la conjugaison des formes composées et participent à l'accord des participes passés.

Il est possible de former trois familles de verbes auxiliaires :

- a. Les auxiliaires d'aspect **f. 31**
- b. Les auxiliaires de modalité
- c. Les auxiliaires de conjugaison

a. Les auxiliaires d'aspect - GALLICISMES

Les auxiliaires d'aspect servent à indiquer **l'état du verbe à l'infinitif, de situer l'action dans le temps** (avant, au début, à la fin, après, etc.), **d'indiquer sa progression**. L'auxiliaire est donc suivi d'un **verbe à l'infinitif** dont il précise le degré d'accomplissement.

- Elle va **faire** une surprise à sa sœur.
- *aller* + **infinitif** : l'action se fera dans un **futur proche**.
- Je suis en train de **préparer** le repas.
- *être en train de* + **infinitif** : l'action est en cours de réalisation : **présent progressif ou continu**
- Il vient de **terminer** ses devoirs.
- *venir de* + **infinitif** : l'action vient tout juste de se finaliser : **passé récent**

b. Les auxiliaires de modalité

Les **auxiliaires de modalité** permettent d'indiquer la **nécessité**, la **possibilité**, la **volonté** et/ou le **point de vue de l'énonciateur**. Ils peuvent prendre différentes formes.

| Nécessité | Possibilité | Volonté | Point de vue de l'énonciateur |
|---|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> Il doit terminer ses devoirs. <p>L'auxiliaire <i>devoir</i> est accompagné d'un verbe à l'infinitif.</p> | <ul style="list-style-type: none"> Je peux préparer le repas. <p>L'auxiliaire <i>pouvoir</i> est accompagné d'un verbe à l'infinitif.</p> | <ul style="list-style-type: none"> Elle veut faire une surprise à sa sœur. <p>L'auxiliaire <i>vouloir</i> est accompagné d'un verbe à l'infinitif.</p> | <ul style="list-style-type: none"> Julia semble exténuée. <p>- L'auxiliaire <i>sembler</i> modifie le sens de l'adjectif <i>exténuée</i>.</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> Il faut sortir les ordures. <p>- L'auxiliaire <i>falloir</i> est accompagné d'un verbe à l'infinitif.</p> | | | <ul style="list-style-type: none"> Charles paraît en forme. <p>- L'auxiliaire <i>paraître</i> modifie le sens du groupe prépositionnel <i>en forme</i>.</p> |

c- Les auxiliaires de conjugaison

Un **auxiliaire** de conjugaison sert à **former un verbe à un temps composé**. Il existe deux auxiliaires principaux : Avoir et Être

Ils accompagnent le participe passé d'un verbe pour former les temps composés.

La plupart des verbes utilise seulement l'un ou l'autre auxiliaire. Toutefois, certains verbes peuvent être utilisés parfois avec l'auxiliaire avoir, parfois avec l'auxiliaire être.

C'est le cas des verbes *apparaître, atterrir, augmenter, camper, changer, déménager, demeurer, descendre, disparaître, monter, rajeunir, retourner, sortir, stationner, vieillir*, etc.

1. J'**ai** stationné ma voiture au coin de la rue.

2. Je **suis** stationné au coin de la rue.

Il est à noter que le sens de la phrase change selon l'auxiliaire employé. On utilise habituellement l'auxiliaire **avoir** pour exprimer **l'action** en tant que telle alors que l'auxiliaire **être** exprime **l'état qui résulte de l'action**.

L'auxiliaire **avoir** est celui qui est utilisé avec la plupart des verbes, incluant dans les temps composés des verbes *avoir* et *être*.

Habituellement, on l'utilise dans les cas suivants :

1. avec les verbes transitifs ;
2. avec la plupart des verbes intransitifs ;
3. avec les verbes impersonnels (surtout ceux de météo).

1. David **a** acheté une nouvelle voiture.

(*acheter* est un verbe transitif direct : on achète *quelque chose*.)

2. L'oiseau **a** gazouillé toute la matinée.

(*gazouiller* est un verbe intransitif qui ne commande pas de complément direct ou indirect.)

3. Il **a** neigé beaucoup cet hiver et il **a** fallu que je pelleter souvent.

(*neiger* et *falloir* sont des verbes impersonnels se conjuguant avec le pronom impersonnel *il*.)

L'auxiliaire **être** est moins souvent utilisé dans la formation des temps composés.

Habituellement, on l'utilise uniquement dans les cas suivants :

1. dans une phrase passive ;
2. avec les verbes pronominaux ;
3. avec certains verbes intransitifs qui expriment **un mouvement ou une transformation** (comme *aller*, *arriver*, *naître*, *mourir*, *partir*, *rester*, *tomber*, *venir* et tous leurs dérivés).

1. Ce chien **est** pourchassé par un chat.

(La phrase est passive car c'est le complément du verbe (*un chat*) qui fait l'action du verbe *pourchasser*.)

2. Je me **suis** retrouvée par erreur au beau milieu du défilé !

(*Se retrouver* est un verbe pronominal.)

3. Mon colis **est** enfin arrivé !

(Dans ce contexte, le verbe aller est un verbe intransitif qui exprime le mouvement, il ne commande pas de complément direct ou de complément indirect.)

5. Le verbe attributif

Le verbe **attributif** est un verbe qui se construit avec un attribut du sujet. Il exprime une **manière d'être, un état** et non une action comme bien d'autres verbes (*manger, courir, lire, etc.*).

Les principaux **verbes attributifs** sont le verbe *être* et les verbes équivalents (qui pourraient d'ailleurs être remplacés par le verbe *être* dans la phrase) : *paraître, sembler, devenir, demeurer, rester, avoir l'air, passer pour, etc.*

Ces verbes sont toujours suivis d'un attribut du sujet, c'est-à-dire d'une caractéristique que l'on donne au sujet.

1. Cette femme **paraît** embêtée.
2. Ce chien **est** d'une rare docilité.
3. Elle **semble** en accord avec cette idée.

On peut ajouter à cette liste les verbes *juger, trouver, présumer, couronner, nommer, élire, vivre, mourir, sortir, revenir, arriver, tomber, partir, etc.* ; lorsqu'ils sont présents dans une phrase passive (c'est-à-dire que le sujet de la phrase ne fait pas l'action exprimée par le verbe), on dit que **ces verbes sont en emploi attributif**.

Ces verbes peuvent d'ailleurs se **remplacer par le verbe être** lorsqu'ils sont employés comme des verbes attributifs.

- | | |
|--|--|
| 1. Il a été nommé roi de France. | 1. Il est roi de France. |
| 2. Jonathan est présumé coupable. | 2. Jonathan est coupable. |
| 3. Cette intervention a été jugée nécessaire. | 3. Cette intervention est nécessaire. |
| 4. Un jour, Hugo tombera amoureux. amoureux. | 4. Un jour, Hugo sera |

Il arrive que les verbes *paraître, rester, demeurer* et *passer pour* n'agissent pas comme des verbes attributifs et qu'ils n'introduisent pas d'attribut du sujet. Lorsque c'est le cas, il est impossible les remplacer par le verbe *être*.

1. Ma tante **reste** à Baie-Comeau. (Ma tante **habite** à Baie-Comeau).
2. L'accusé **restait** de marbre durant son procès. (L'accusé **était** de marbre durant son procès.)
3. Cette revue **paraît** deux fois par mois. (Cette revue **est publiée** deux fois par mois.)

6. Le verbe impersonnel

f. 35-144

Le verbe **impersonnel** est un cas particulier, il se conjugue uniquement à la troisième personne du singulier à l'aide du pronom impersonnel *il*. Le pronom impersonnel *il* qui sert de sujet n'a pas d'antécédent, il ne remplace rien.

Il existe deux types de verbes impersonnels :

1. Les verbes essentiellement impersonnels
2. Les verbes occasionnellement impersonnels

1. Les verbes essentiellement impersonnels

Il existe des verbes essentiellement impersonnels : ils se construisent uniquement avec le pronom *il* qui n'a pas d'antécédent. On ne pourrait pas les conjuguer avec les autres personnes grammaticales.

Les verbes **verbes de météo** (*pleuvoir, neiger, venter, etc.*) ainsi que d'autres verbes tels que *falloir, suffire, s'agir*, etc. sont essentiellement impersonnels.

1. Il **pleut** dehors.
2. Il **neige**.
cuisson.
3. Il **vente**.
4. Il **faut** se rencontrer.
5. Pour réussir facilement cette recette, il **suffit** d'en surveiller la cuisson.
6. Est-ce qu'il **s'agit** de votre premier emploi ?

2. Les verbes occasionnellement impersonnels

D'autres verbes sont impersonnels uniquement dans certains contextes. Ces verbes sont occasionnellement impersonnels.

1. Il **est** cinq heures.
2. Il **peut** arriver que les gens soient en retard.

Dans d'autres contextes, le verbe *être* et le verbe *pouvoir* ne sont pas impersonnels puisqu'on peut les conjuguer avec les autres personnes grammaticales.

1. Vous **êtes** bien calmes ce soir...
2. Je **pourrais** vous aider.

Pour vérifier si un verbe occasionnellement impersonnel utilise la **forme impersonnelle** ou la **forme personnelle**, on peut remplacer le pronom *il* par le pronom *elle* ou par un groupe nominal. Si la phrase devient illogique, le verbe est utilisé à la forme impersonnelle.

1. Il **manque** de chaises dans cette salle.

- Elle manque de chaises dans cette salle, William manque de chaises dans cette salle.

Dans cette phrase, le verbe *manquer* utilise la **forme impersonnelle** puisqu'on ne peut pas le conjuguer avec un autre sujet que le pronom impersonnel *il*.

2. Il **manque** de force pour soulever cette boîte.

- Elle manque de force pour soulever cette boîte, William manque de force pour soulever cette boîte.

Dans cette phrase, le verbe *manquer* utilise la **forme personnelle** puisqu'on peut le conjuguer avec d'autres sujets que le pronom personnel *il*.

V. Les formes simples

Les **formes simples** sont les formes verbales qui comportent **un seul terme**. Les formes simples se construisent avec le radical suivi des terminaisons qui conviennent aux modes, aux temps, aux personnes et aux nombres.

Dans le système de conjugaison, les formes simples sont les suivantes :

| Mode | Temps | |
|---------------------|-------------------|-----------|
| indicatif | Présent | |
| | Imparfait | |
| | Passé simple | |
| | Futur simple | |
| conditionnel | présent | |
| | Subjonctif | Présent |
| | | imparfait |
| impératif | présent | |
| Infinitif | présent | |
| Participe | présent | |

VI. Les formes composées

Les **formes composées** sont des formes verbales qui comportent **deux termes** ou plus. Elles expriment essentiellement l'aspect accompli ou l'antériorité de l'action et comportent un auxiliaire ainsi qu'un participe passé.

1. Pour bien orthographier les formes composées, il faut bien maîtriser l'emploi et la **conjugaison des auxiliaires** avoir et être puisqu'ils participent à la construction de ces formes. Il faut aussi connaître les règles d'accord du participe passé propres à chacun des auxiliaires.

2. Les temps composés sont construits toujours de la même façon :

Auxiliaire conjugué au temps simple correspondant + **participe passé** du verbe à conjuguer

Dans le système de conjugaison, les formes composées sont les suivantes :

| Mode | Temps |
|---------------------|------------------|
| indicatif | Passé composé |
| | Plus-que-parfait |
| | Passé antérieur |
| | Futur antérieur |
| conditionnel | passé |
| | Plus-que-parfait |
| Subjonctif | passé |
| | Plus-que-parfait |
| impératif | passé |
| Infinitif | passé |
| Participe | passé |

| Mode | Temps simples | Temps composés |
|---------------------|---------------|------------------|
| indicatif | Présent | Passé composé |
| | Imparfait | Plus-que-parfait |
| | Passé simple | Passé antérieur |
| | Futur simple | Futur antérieur |
| conditionnel | présent | passé |
| | | |
| Subjonctif | Présent | passé |
| | imparfait | Plus-que-parfait |
| impératif | présent | passé |
| | | |
| Infinitif | présent | passé |
| | | |
| Participe | présent | passé |